



**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance**

Compte-rendu des débats sur la DPG de la COCOF en séance parlementaire du 25 février 2026

Après la présentation lundi 23 février de la Déclaration de Politique Générale de la COCOF, la parole a été donnée lors de la séance du matin aux différents partis politiques afin de voter par la suite la confiance au gouvernement fraîchement constitué. Nous reprenons ici essentiellement ce qui concerne l'aide aux personnes handicapées et notre public cible, soit les personnes en situation de grande dépendance.

Les partis de l'opposition ont mis en évidence l'absence de référence au budget de la COCOF, ainsi que le manque de détails, précisions et timing de la mise en œuvre de la politique gouvernementale pour les prochaines trois années. Des questions concernant le refinancement de Bruxelles ont aussi été posées.

Les questions relatives aux ETA et aux Aidants Proches ont été abordées par tous les partis. Si la plupart des partis a réclamé un véritable statut de l'Aidant Proche, le MR s'est limité à insister sur la création des services de répit pour les Aidants.

Le PTB, par la voie de Patricia Parga Vega, a consacré une bonne partie de son intervention aux questions relatives au handicap et a cité des extraits du communiqué du GAMP au sujet de la politique du handicap et de la grande dépendance. Un point important a aussi été fait sur les transports scolaires des enfants handicapés dont les difficultés sont présentes depuis de nombreuses années et ne sont pas encore résolues.

Le MR, par la voix de Gaétan Van Goidsenhoven, s'est félicité de cet accord et a pratiquement relit le texte de la DPG.

Ecolo, par la voix de Farida Tahar, a interrogé le gouvernement sur les difficultés liées aux transports scolaires. Il a aussi insisté sur le concept de handistreaming pratiquement disparu de la DPG et a cité le GAMP, notamment au sujet du cadastre des besoins.

Le PS, par la voix de Isabelle Emmery, a apporté un élément nouveau, à savoir l'importance des bonnes pratiques en matière d'accompagnement de l'autisme, et l'implémentation de la résolution autisme du Parlement de 2019.

Défi, par la voix de Cécile Jodogne, a rappelé les longues listes d'attente, la nécessité d'une programmation de l'ouverture de places et le cadastre. Défi a repris aussi la question des transports scolaires et a émis la proposition de créer des structures hybrides pour personnes handicapées vieillissantes et personnes âgées afin de désengorger les services d'accueil de jour et d'hébergement au profit de personnes plus jeunes en situation de grande dépendance.

Les Engagés par la voix de Marie Cruysmans, a repris les thèmes de la DPG et suggéré le renforcement des soins à domicile. Elle a cité l'accord de coopération entre Région Wallonne et COCOF qui devrait permettre de créer davantage de places d'accueil et les difficultés liées aux transports scolaires.



**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance**

Fabian Maingain a eu très peu de temps pour parler en tant qu'**indépendant** et n'a donc pas abordé les questions relatives au handicap.

L'après-midi, le Ministre-Président du Gouvernement de la COCOF – Ahmed Laaouej - a pris la parole et a répondu à la plupart des questionnements dans une synthèse qui a été saluée par tous les partis. Il a promis que le Parlement sera prochainement informé du budget de la COCOF tel qu'il a été conçu pour cet accord et revu éventuellement.

En matière de handicap, le Ministre-Président a tout d'abord abordé de manière très claire la question du refinancement de Bruxelles en envisageant plusieurs possibilités.

M. Laaouej a déclaré que les questions relatives au handicap font et doivent faire consensus et il a annoncé les mesures suivantes qui n'étaient pas précisées dans la DPG :

- L'autisme est une priorité du gouvernement et le Gouvernement poursuit les travaux autour d'une future Maison de l'Autisme. Un budget significatif sera attribué à l'autisme, mais ne sont pas encore connus ni le montant ni les buts de son attribution. La création d'une centaine de places adaptées est annoncée mais il n'est pas clair si celles-ci concernent l'autisme ni de quel type de places il s'agit.
- La création de places en accueil et hébergement est ensuite annoncée avec à la clé un budget de 7 M d'euros.
- Les transports scolaires obtiendront une augmentation du budget (déjà augmenté lors de la précédente législature).

Après les réponses des partis, le Parlement a procédé au vote et a accordé sa confiance au Gouvernement de la COCOF pour 42 votes contre 21.

Références :

Séance parlementaire du 25/02/26 matin : <https://www.youtube.com/live/6C95c-bhwQE?si=t993dMU1WLJwk7IW> Démarre à la minute 27

Séance parlementaire du 25/02/26 après-midi : https://www.youtube.com/live/dtxVyMOule0?si=M1hwNelKZX Rc1_3a Démarre à la minute 25